

LA COMPTABILISATION DES EFFETS "PAPIER" A PAYER

Rappel : comment reconnaître une effet à payer ?

NOUS			
BILLET A ORDRE			
A <u>XXXXXX</u>		Payable à FOURNISSEUR	
MONTANT POUR CONTRÔLE	DATE DE CRÉATION	ÉCHÉANCE	MONTANT
XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX
SOUSCRIPTEUR	NOUS		
	Signature <u>Nous</u>		

Sur un **billet à ordre** nous sommes le **SOUSCRIPTEUR**

FOURNISSEUR			
LETTRE DE CHANGE			
A <u>XXXXXX</u>			
MONTANT POUR CONTRÔLE	DATE DE CRÉATION	ÉCHÉANCE	MONTANT
XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX
	TIRÉ	NOUS	
Acceptée le xxxxxx		Signature <u>Fournisseur</u>	
<u>Nous</u>			

Sur une **lettre de change** nous sommes le **TIRÉ**

Lors de la "création" de l'effet

La dette du fournisseur est remplacée par l'effet à payer

Document à comptabiliser	traite acceptée ou le billet à ordre envoyé
Date d'enregistrement	date d'acceptation de la traite ou date d'envoi du billet à ordre
Journal	des opérations diverses
Libellé	Acceptation traite n° [numéro_de_la_traite] de [nom_du_fournisseur] ou Billet à ordre n° [numéro_du_billet_à_ordre] à [nom_du_fournisseur]

Compte	Sens		Montant
	Débit	Crédit	
401 Fournisseurs	X		Nominal de l'effet
403 Fournisseurs - Effets à payer		X	Nominal de l'effet

Attention : S'il s'agit d'un fournisseur d'immobilisations, le compte de dette_fournisseur est le 404 "fournisseurs d'immobilisations" et le compte d'effet est le 405 "fournisseurs d'immobilisations - Effets à payer".

Lors de l'établissement de l'avis de domiciliation

L'avis de domiciliation est une autorisation donnée à la banque pour payer l'effet.

Il ne s'enregistre pas en comptabilité

Lors du paiement de l'effet

L'effet n'est plus à payer puisque l'argent est retiré du compte bancaire ou postal de l'entreprise.

<i>Document à comptabiliser</i>	<i>avis de débit ou le relevé de compte</i>
<i>Date d'enregistrement</i>	<i>date de l'avis de débit ou du relevé de compte</i>
<i>Journal</i>	<i>journal de la domiciliation</i>
<i>Libellé</i>	<i>Avis de débit n° [numéro_de_l'avis_de_débit] ou Relevé de compte n° [numéro_du_relevé_de_compte] - Paiement [nom_de_l'effet] à [nom_du_fournisseur]</i>

<i>Compte</i>	<i>Sens</i>		<i>Montant</i>
	<i>Débit</i>	<i>Crédit</i>	
<i>403 Fournisseurs - Effets à payer</i>	<i>X</i>		<i>Montant de l'effet payé</i>
<i>51. Établissements financiers</i>		<i>X</i>	<i>Montant de l'effet payé</i>

Attention : S'il s'agit d'un effet payé à un fournisseur d'immobilisations, le compte d'effet est le 405 "fournisseurs d'immobilisations - Effets à payer".